

C4. Programme dans lequel s'inscrit l'opération

Le projet d'achèvement de l'axe nord-sud au droit de Strasbourg par l'A355 Grand Contournement Ouest de Strasbourg s'inscrit aussi dans un programme qui consiste en :

- L'opération de contournement autoroutier proprement dite
- Des aménagements ultérieurs de requalification et des mesures d'exploitation de l'A35 en traversée de l'agglomération strasbourgeoise qui feront l'objet de procédures spécifiques au-delà de la mise en service du GCO et en dehors de la concession du GCO. L'aménagement multimodal de la RN4 entre le GCO et l'A351.

La réalisation des différentes opérations du programme comportera deux phases :

- Réalisation de l'autoroute A355 – Grand Contournement Ouest de Strasbourg et les aménagements de la RN4
- Aménagement de l'A35 en traversée de Strasbourg

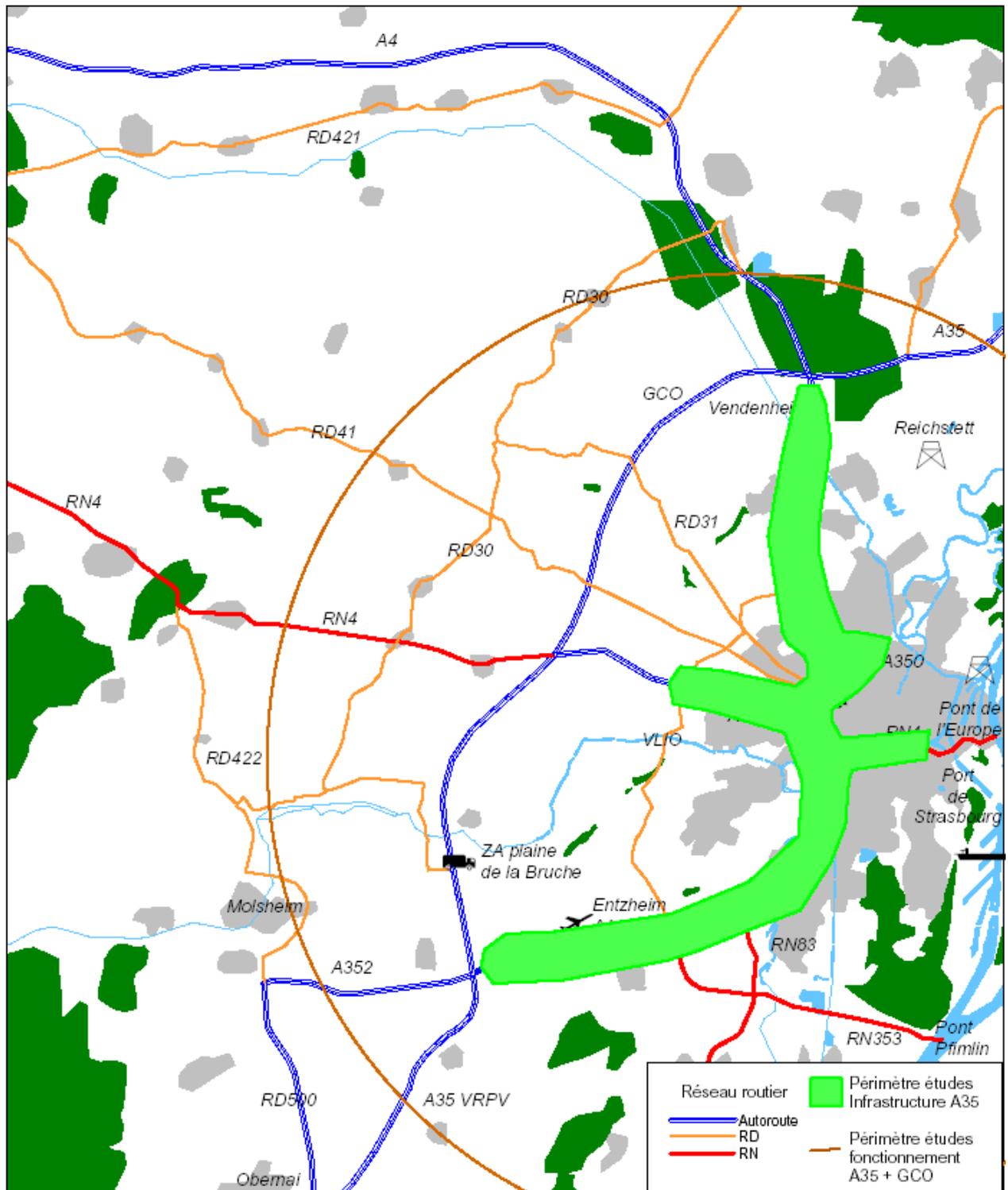
Ce choix se justifie dans la mesure où un aménagement important de l'A35, allant au-delà des mesures de régulation du trafic déjà mises en œuvres (Gutenberg, limitation des vitesses) n'est possible qu'après mise en service de l'autoroute de contournement du fait des très fortes perturbations qui ne manqueront pas d'être générées par les importants travaux d'aménagement nécessaires.

Par ailleurs, la requalification de l'A35 doit s'inscrire dans une démarche intermodale et urbanistique impliquant l'ensemble des collectivités locales concernées.

Les objectifs partagés de la requalification de l'A35 à l'horizon de la mise en service du GCO ont été définis dans la « convention de partenariat et de financement d'études pré opérationnelles multimodales relatives aux aménagements de requalification de l'autoroute A35 dans l'agglomération strasbourgeoise à l'horizon de la mise en service du grand contournement ouest » signée par la Communauté Urbaine de Strasbourg, le Département du Bas-Rhin, la Région Alsace et l'Etat le 10 mai 2004. Ils sont les suivants :

- Donner à l'infrastructure routière une dimension urbaine correspondant mieux à sa localisation au cœur de la ville
- Encourager le transfert modal sur les transports collectifs par de bonnes connexions aux parkings relais et par un niveau de service adapté
- Réduire la congestion sur la voie rapide et en retarder l'apparition
- Contrôler le niveau de pollution et de bruit et si possible les faire baisser
- Faciliter les conditions d'exploitation de la rocade, notamment en favorisant un retour rapide à une situation normale en cas de perturbation imprévisible
- Améliorer la sécurité routière et homogénéiser les règles appliquées
- Réduire les vitesses pratiquées, les harmoniser et les réguler selon différentes situations pour faire de cette section de l'A35 un axe de moindre vitesse et de forte capacité
- Reporter les trafics de transit et certains trafics d'échange vers le futur G.C.O.
- Etudier les possibilités et les conditions de réussites d'affectation de voies à des types de déplacements spécifiques (covoiturage, transport collectif...)

Les effets du programme sont exposés dans l'étude d'impact (E2)



Périmètre d'intervention du programme de requalification de l'A35 à l'horizon de la mise en service du GCO